COMMISSION SPORTIVE du 23 AVRIL 2020

Présents : CHAMONT Bruno, DUVAL Jérôme, GUYOT Gérard, HILLAIRET Pascal, KRZEMKOWSKI Hervé, MATHEY Yves, PRINEAU Nicolas et THOREZ Renaud.

1 - CNV V1 :

Depuis la saison 2018-2019, la compétition pour V1 était sur une seule journée à la demande de plusieurs clubs et afin d'avoir plus d'équipes inscrites. Devant les difficultés rencontrées cette saison pour trouver une salle et le fait qu'il n'y ai pas plus d'équipe inscrite, il est proposé de revenir à l'ancienne formule, en harmonie avec les V2/V3/V4.

Le changement est adopté pour la saison 2020/2021.

2 – CALENDRIER :

Suite à une première version faite par Gérard et Jérôme D, le calendrier a été présenté aux membres de la commission sportive. Quelques modifications de dates ont été faites (finales par classement départementale qui était en doublon avec la CNV régionale, déplacement des dates des titres de la Ph2).

Deux nouveautés dans le calendrier, la date de diffusion des horaires et les catégories pour le criterium des clubs.

Le délai a été réduit au maximum entre la date des inscriptions et la compétition.

Le calendrier a été adopté par l'ensemble des présents.

3- CRITERIUM FEDERAL :

Depuis le début la saison, la FFTT a changé le mode de fonctionnement pour la mise en place des poules (Les poules sont faites le jour même de la compétition par le JA2).

Il est demandé par le responsable du critérium, si nous continuions avec notre fonctionnement ou si nous modifiions.

Au vu du manque de matériel informatique et des moyens humains actuels, il est décidé de garder le même fonctionnement départemental que cette saison.

A la demande de la technique, il sera ajouté au règlement la possibilité de basculer en tableaux spécifiques féminines si les effectifs jeunes le permettent.
Proposition adoptée, le règlement sera aménagé en ce sens.

4 - CHAMPIONNAT :

Nouvelle constitution des poules de la phase 1 de la saison 2020-2021 à partir du classement à l'issue de la phase 1 de la saison 2019-2020 et en tenant compte des demandes des clubs (calendrier d'occupation des salles, concordances, …) et les réengagements ainsi que les possibles repêchages en régionale. Proposition adoptée

5 - CRITERIUM 1ère balles :

Cette nouvelle compétition a été présentée par Pascal H. Elle se déroulerait en parallèle au Critérium Fédéral. Elle permettrait à des jeunes joueurs (1ére et 2éme année de licence) de participer à une épreuve sans trop de contrainte, sans l'obligation de faire tous les tours notamment.
Nous reviendrons sur la faisabilité de cette initiative sans doute lors du prochain comité directeur.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Jérôme D fait la remontée d'une demande de Sébastien LEDAIN (entraineur dans plusieurs clubs) pour la Coupe des Jeunes (interclubs) concernant l'interdiction de double sur classements. Cela dans un souci de faire participer le maximum de joueur, mais aussi et surtout de pouvoir inscrire une équipe supplémentaire dans le cas où il n'y aurait que 2 joueurs disponibles.
La remontée ayant été faite seulement ce jour à certains membres, la demande sera étudiée au prochain comité directeur.

Demande d'annulation des frais auprès des clubs pour la 2ème phase. Adopté.

Il est demandé par Hervé de regarder la faisabilité de pouvoir faire les inscriptions aux compétitions via le site « Espace Monclub ». Jérôme D va se charger de regarder cela.

A la demande de l'UFOLEP, questionnement sur les points classements.
Ci-dessous le document envoyé par Alain PECHIN représentant l'UFOLEP
Concernant les classements c'est une demande qui vient des joueurs FFTT jouant en compétitions UFOLEP. En UFOLEP on utilise leur classement FFTT pour les compétitions.
Ils aimeraient que les matchs qu'ils jouent entre joueurs FFTT soient pris en compte en FFTT.

Ce sujet avait été traité il y a 2 ans entre moi et Pascal Bertrand à qui Bruno avait délégué l'étude (avec la participation de Yves et de Patrick Meunier (LVDB)). On était arrivé à une solution qui convenait à tout le monde qui était celle que nous utilisons pour le tournoi féminin FFTT/UFOLEP c'est-à-dire que je génère à période régulière (à définir) un fichier txt qui sera intégré par Aurélie dans Speed avec un coefficient de 0.5.

Les compétitions UFOLEP concernées sont :

Championnat par équipe double appartenance (en général 3 divisions d'une poule de 6 à 8 équipes chacune) équipes de 4 joueurs en format coupe Davis.

Coupes départementales à élimination directe en général (la coupe la plus relevée pouvant démarrer avec 2 poules de 3).

Critériums individuels A départementaux et régionaux si la Seine et Marne qui participe au tournoi féminin est intéressée.

Les clubs les plus concernés sont La Ville du Bois, Milly, Etrechy, Ballancourt qui participent directement aux compétitions UFOLEP mais il y a aussi des joueurs de clubs FFTT qui ont des licences UFOLEP dans d'autres clubs.

Par exemple Janville a des joueurs à Morigny et à Etrechy en UFOLEP, Etampes a des joueurs à Morigny, Corbeil, Saint Pierre du Perray, Ormoy et bientôt Viry ont des joueurs au Coudray Montceaux.

Le but de cette opération est de faire du gagnant/gagnant pour les deux fédérations. Elle permettra à certains clubs, en particulier au sud de l'Essonne de (re)motiver des joueurs, de faire progresser le niveau des joueurs ce qui les incite derrière à se diriger vers la FFTT.

La demande sera étudiée au prochain comité directeur.

Fin de la séance à 21H00